

# LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

Armand Totouom

Volume 94, numéro 3, septembre 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1068043ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1068043ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Totouom, A. (2018). LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE. *L'Actualité économique*, 94(3), 363–387.  
<https://doi.org/10.7202/1068043ar>

Résumé de l'article

Les statistiques indiquent que la part de l'Afrique dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale n'est que d'environ 1,6 % en 2014 (UNIDO, 2016). Cette faible performance industrielle du continent africain est quelque peu décevante au regard du potentiel d'attraction des investissements qu'il dispose. L'objectif de cet article est d'identifier les obstacles au développement industriel de l'Afrique. L'argumentation développée s'appuie à la fois sur la littérature et sur les statistiques existantes. L'article montre que le faible niveau des infrastructures des pays africains, en particulier les infrastructures de transport, de télécommunications, et d'énergie constitue un frein majeur à l'émergence industrielle du continent. Le manque de vision politique, l'instabilité politique, la faiblesse de la taille du marché, les difficultés d'accès au financement, et le faible niveau du capital humain sont également mis en évidence comme entraves majeures à l'industrialisation du continent.

## LES OBSTACLES AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

Armand TOTOUOM

*Université de Dschang, Cameroun*

*armand.totouom@univ-dschang.org*

**RÉSUMÉ** – Les statistiques indiquent que la part de l’Afrique dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale n’est que d’environ 1,6 % en 2014 (UNIDO, 2016). Cette faible performance industrielle du continent africain est quelque peu décevante au regard du potentiel d’attraction des investissements qu’il dispose. L’objectif de cet article est d’identifier les obstacles au développement industriel de l’Afrique. L’argumentation développée s’appuie à la fois sur la littérature et sur les statistiques existantes. L’article montre que le faible niveau des infrastructures des pays africains, en particulier les infrastructures de transport, de télécommunications, et d’énergie constitue un frein majeur à l’émergence industrielle du continent. Le manque de vision politique, l’instabilité politique, la faiblesse de la taille du marché, les difficultés d’accès au financement, et le faible niveau du capital humain sont également mis en évidence comme entraves majeures à l’industrialisation du continent.

**ABSTRACT** – Statistics show that Africa’s share of world manufacturing value added is only about 1.6% in 2014 (UNIDO, 2016). This weak industrial performance of the African continent is somewhat disappointing in view of the potential attraction of the investments it has. The purpose of this article is to identify the obstacles to Africa’s industrial development. The argumentation developed is based both on the literature and on existing statistics. The article shows that the low level of infrastructure in African countries, especially the transport, telecommunications and energy infrastructure, is a major obstacle to the continent’s industrial emergence. The lack of political vision, political instability, the small size of the market, the difficulties of access to finance, and the low level of human capital are also highlighted as major obstacles to the industrialization of the continent.

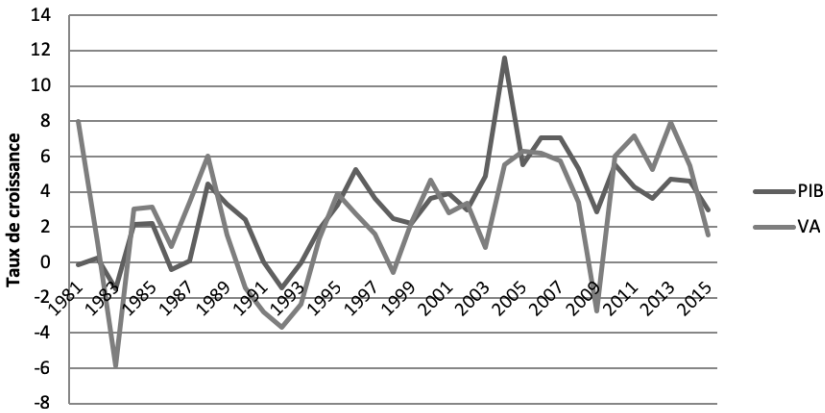
### INTRODUCTION

Définie à la fois comme étant une multiplication des activités industrielles et comme transformation des processus de production par utilisation de machines, l’industrialisation est au centre de tous les développements économiques (Bikoué, 2010). Il existe un lien statistique relativement clair observable à l’échelle mondiale depuis 1950 mettant en relation l’importance de l’industrie dans une économie et son niveau de croissance économique (Rodrik, 2008, 2009, cités par

Goujon et Kafando (2011)). Le graphique 1 ci-dessous permet notamment de se rendre compte de la corrélation entre le taux de croissance économique en Afrique subsaharienne et son taux d'industrialisation. Le graphique montre qu'en général, l'industrialisation en Afrique subsaharienne a évolué au fil du temps en parallèle avec son taux de croissance économique.

### GRAPHIQUE 1

ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB ET DE LA VALEUR AJOUTÉE DU SECTEUR MANUFACTURIER EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



SOURCE : Auteur, à partir des données de la Banque mondiale (2016).

Le secteur industriel comprend les industries manufacturières, les industries extractives et la construction. Les études tendent à montrer que le secteur manufacturier est la branche d'activité industrielle qui offre les plus grandes opportunités en termes de croissance durable, d'emplois et de réduction de la pauvreté en Afrique (CNUCED et ONUDI, 2011).

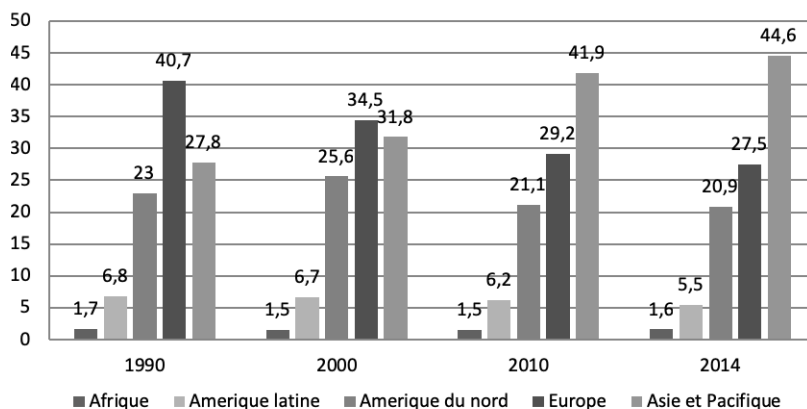
Conscient de l'importance de l'industrie comme moteur du développement, de nombreux pays africains en avaient fait une priorité au lendemain des indépendances, accompagnés dans cette démarche par la communauté internationale dont l'ONUDI<sup>1</sup> et la CEA<sup>2</sup> qui consacra la décennie 1980, « Décennie du développement industriel de l'Afrique ». C'est dans cette optique que la majorité de ces pays vont adopter le modèle d'industrialisation par substitution aux importations dans les années 1960 et 1970, modèle consistant à produire localement les biens nécessaires pour satisfaire la demande intérieure et à protéger les entreprises locales de la concurrence étrangère. Au cours de ces dernières années, les pays africains se sont de nouveau engagés en faveur de l'industrialisation dans le cadre d'un plus vaste programme visant à diversifier leur économie, mieux résister aux chocs et se

1. Organisation des nations unies pour le développement industriel.  
2. Commission économique des nations unies pour l'Afrique.

doter de capacités productives qui permettent une croissance économique forte et durable, la création d'emplois et une réduction notable de la pauvreté (CNUCED et ONUDI, 2011). Malheureusement, cette politique volontariste n'a pas toujours produit les fruits escomptés et l'Afrique reste à la traîne au niveau de l'industrie mondiale, et particulièrement au niveau de l'industrie manufacturière. En effet, bien que la valeur ajoutée manufacturière créée sur le continent ait positivement évolué passant par exemple de 79 milliards de dollars US à 144 milliards de dollars US entre 1990 et 2014, elle reste très modeste comparée à la valeur ajoutée manufacturière mondiale qui a quasiment doublé sur la même période, passant de 4 753 milliards de dollars US à 9 228 milliards de dollars US (UNIDO, 2016). Le graphique 2 ci-dessous montre que l'Afrique est la région du monde dont la part dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale est la plus faible. Cette part a très peu évolué dans le temps et se situe à seulement 1,6 % en 2014 pendant que celle de la région d'Asie et du Pacifique était en hausse constante. Au même moment, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le Produit intérieur brut (PIB) en Afrique dégringolait de 12,8 % en 1990 à 10,1 % en 2014 (UNIDO, 2016).

### GRAPHIQUE 2

PART (%) DE CHAQUE RÉGION DANS LA VALEUR AJOUTÉE MANUFACTURIÈRE MONDIALE



SOURCE : Adapté d'UNIDO (2016).

Les statistiques relatives aux faibles performances industrielles du continent africain sont quelque peu surprenantes au regard du potentiel d'attraction des investissements qu'il représente. Le continent africain regorge notamment d'importantes ressources naturelles. Il regorge près de 12 % des réserves mondiales de pétrole, 40 % des réserves d'or et 80 à 90 % des métaux du groupe du chrome et du platine, en plus de ses vastes terres arables et de ses ressources en bois (CEA et CUA, 2012). En dépit de ces importantes dotations en ressources qui devraient pourtant servir d'intrants en industrie et d'éléments attractifs pour les industriels,

le continent peine à décoller sur le plan industriel. Les taux d'investissement y sont encore très bas. L'Afrique en 2014 n'a pu capter que 54 milliards des 1 230 milliards de dollars des flux d'Investissements directs étrangers (IDE) dans le monde (UNCTAD, 2015). Bien plus, l'essentiel de ces IDE sont concentrés dans l'extraction des ressources naturelles plutôt que leur transformation locale. Or, comme le disent Chaponnière et Lautier (2014), la vitesse de transformation d'une économie dépend du taux d'investissement et de la qualité de ces investissements. D'après les économistes du développement, du « Big Push » de Rosenstein-Rodan au « Take off » de Rostow, le rattrapage exige l'élévation du taux d'investissement.

Cet article identifie les obstacles à l'essor industriel du continent africain. Les arguments développés s'appuient à la fois sur la littérature et sur les statistiques existantes. L'article met l'accent sur divers types d'entraves au développement industriel de l'Afrique. Dans les sections 1 à 6 sont évoquées tour à tour, le déficit en infrastructures, le manque de vision politique, l'instabilité politique, la faiblesse de la taille du marché, les difficultés d'accès au financement et le faible niveau du capital humain. La dernière section conclut l'article.

## 1. LE DÉFICIT EN INFRASTRUCTURES

Dans les enquêtes évaluant le climat des investissements, les entreprises classent généralement le déficit d'infrastructures comme un obstacle important à leur développement. À titre d'illustration, une évaluation faite par la Banque mondiale sur le climat des investissements a indiqué que pour une grande proportion de firmes enquêtées (20 % en Asie de l'Est et le Pacifique, et 55 % au Moyen-Orient et Afrique du Nord, ainsi que l'Amérique latine), l'électricité, les télécommunications ou encore les transports constituaient les obstacles majeurs à leurs activités (Straub, 2011).

L'infrastructure constitue également une contrainte aux affaires dans de nombreux pays africains, réduisant la productivité des entreprises d'environ 40 % (BAD et BM, 2011). Dans la suite on s'intéresse particulièrement aux infrastructures de transport, de télécommunications, et d'énergie.

### 1.1 *Les infrastructures de transport*

Le rôle joué par les infrastructures sur le développement n'est plus à démontrer. Barro (1990) dans son modèle mettait déjà en évidence le lien existant entre les dépenses en infrastructures et la croissance économique. Un faible niveau des infrastructures ainsi que des services de transport et de commerce limités renchérissent les coûts de transaction et de logistique, rendent les produits non compétitifs, limitent la production rurale et l'accès des populations aux marchés avec des incidences négatives sur l'activité économique et la pauvreté (Escribano *et al.*, 2010).

Le continent africain fait face à des coûts de transport et de logistique élevés. Ces coûts élevés résultent en partie du déficit que connaît le continent en matière

d'infrastructure, tant au niveau des voies terrestres, aéroportuaires, portuaires, et ferroviaires.

Concernant les voies terrestres qui constituent le moyen de transport le plus utilisé en Afrique, la BAD (2010b) indique que l'ensemble du réseau routier de l'Afrique subsaharienne est seulement de 204 km pour 1 000 km<sup>2</sup> de superficie (soit l'équivalent de 3,6 km de route pour 1 000 habitants), parmi lesquels seulement 25 % sont asphaltés, alors que la moyenne mondiale est de 944 km pour 1 000 km<sup>2</sup> de superficie<sup>3</sup> (soit l'équivalent de 7 km pour 1 000 habitants). Le continent ne s'en porte pas mieux en matière de voies ferrées. En 2007, il dispose de 69 000 km de voies ferrées parmi lesquels 55 000 km sont effectivement opérationnels. Treize pays n'ont pas de réseau ferroviaire opérationnel. La densité du réseau routier dans la majorité des pays varie entre 30 et 50 par million d'habitants avec un nombre réduit de pays (Gabon, Botswana et Afrique du Sud notamment) ayant une densité supérieure à 400. Cette densité du réseau ferré en Afrique reste très faible comparée aux autres régions du monde comme l'Europe par exemple où il se situe entre 200 et 1 000 (BAD, 2010b).

Concernant les ports, l'Afrique en exploite 64. D'énormes problèmes relatifs à la capacité et la performance des installations existantes, ainsi que les coûts de manipulation subsistent. À titre d'illustration, la BAD (2010b) indique que les coûts de manutention en Afrique sont en moyenne de 50 % plus élevés par rapport à ceux d'autres régions du monde. Lors de la manutention des conteneurs, le rendement y est inférieur à 20 mouvements/heure, contre 25 à 30 dans les terminaux modernes à travers le monde. De plus, le coût du transport routier des marchandises y est près de quatre fois plus cher (BAD, 2010b).

Les données de la Banque mondiale (2014) montrent qu'en matière de performance logistique et de qualité des infrastructures de transport et de commerce, l'Afrique subsaharienne a le plus faible score comme l'indique le tableau 1 ci-dessous. Concernant particulièrement la qualité des infrastructures de transport et de commerce qui est l'un des éléments utilisés pour calculer l'indice de performance logistique<sup>4</sup>, les statistiques indiquent que la majorité des pays africains figurent parmi les pays du monde ayant les plus faibles scores, avec en particulier la Somalie et l'Érythrée qui ferment le classement avec un score respectif de 1,50 et 1,68.

Le problème avec les infrastructures de transport en Afrique n'est pas seulement lié au déficit physique des infrastructures, mais aussi au manque de liaison

---

3. Il existe toutefois de fortes disparités entre pays. La longueur de routes rurales est par exemple de 0,5 km pour 1000 habitants au Malawi contre 35,5 km en Namibie (BAD, 2010b).

4. La note globale de l'indice de performance de la logistique reflète les perceptions relatives à la logistique d'un pays basées sur l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures commerciales et des infrastructures de transports connexes, la facilité de l'organisation des expéditions à des prix concurrentiels, la qualité des services d'infrastructure, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations et la fréquence avec laquelle les expéditions arrivent au destinataire dans les délais prévus. L'indice va de 1 à 5 et la note la plus élevée représente la meilleure performance.

TABLEAU 1  
INDICE DE PERFORMANCE LOGISTIQUE ET DE QUALITÉ DES  
INFRASTRUCTURES

	Indice de Performance Logistique	Indice de qualité des infrastructures
Asie de l'Est et Pacifique	2,85	2,74
Europe et Asie Centrale	2,76	2,59
Amérique latine et Caraïbes	2,74	2,52
Asie du Sud	2,61	2,34
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,50	2,32
Afrique subsaharienne	2,46	2,27

NOTE : Calculs de l'auteur, à partir des données de la Banque mondiale (2014).

entre les routes et les lignes ferroviaires, et la faible connectivité aux ports (BAD, 2010b).

### 1.2 *Les infrastructures de télécommunications*

Les télécommunications sont susceptibles de favoriser le développement. Elles ont un impact sur la productivité, la compétitivité des entreprises et le coût du capital et, plus globalement, le coût des affaires (Isaksson, 2009b). L'étude menée par Isaksson (2009b) sur un panel de 80 pays montre notamment que les infrastructures de télécommunications expliquent le niveau d'industrialisation des États avec un impact qui est fonction du stade de développement. Les impacts les plus importants sont enregistrés dans les pays à revenu moyen (tranche supérieure) et les pays à revenu faible<sup>5</sup>. Lee *et al.* (2012) dans une étude sur un échantillon de 44 pays d'Afrique subsaharienne aboutissent au résultat selon lequel l'expansion du téléphone mobile est un déterminant important du taux de croissance économique en Afrique subsaharienne. De plus, la contribution du téléphone mobile à la croissance économique est de plus en plus importante dans la région, avec un impact marginal plus important là où la téléphonie fixe est rare.

Le graphique 3 ci-dessous donne le nombre d'abonnements au téléphone fixe et mobile pour 100 habitants dans le monde en 2014<sup>6</sup>. Le graphique montre que le continent africain n'est pas particulièrement doté en infrastructures de télécommunications. Il reste la région du monde avec le plus faible taux d'accès aux services de télécommunications. Il n'enregistre que 1,11 abonnement au téléphone fixe pour 100 habitants et 71 abonnements au téléphone mobile pour 100 habitants, contrairement à l'Amérique latine et les Caraïbes où ces taux se situent respec-

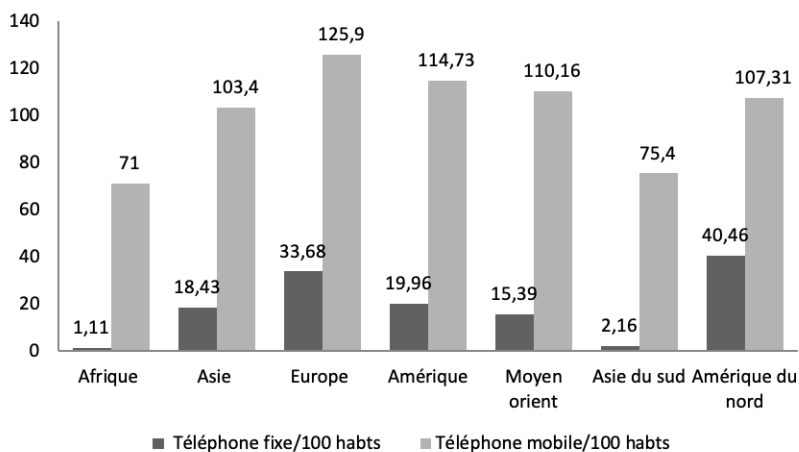
5. Cela peut s'expliquer d'une part par le fait que les télécommunications contribuent davantage dans les économies relativement complexes, et d'autre part par le fait que les rendements marginaux à l'investissement diminuent avec la taille du stock d'infrastructure.

6. Par souci de clarté du graphique, le nom des régions n'a pas été écrit en intégralité. Il s'agit en fait de : Afrique subsaharienne, Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie Centrale, Amérique latine et Caraïbes, Moyen Orient et Afrique du nord, Asie du Sud, Amérique du Nord.

tivement à 19,96 et 114,73 abonnements pour 100 habitants, ainsi que l'Asie du Sud où on a les taux respectifs de 2,16 et 75,4 abonnements pour 100 habitants.

### GRAPHIQUE 3

NOMBRE D'ABONNEMENTS AU TÉLÉPHONE FIXE ET MOBILE POUR 100 HABITANTS EN 2014



SOURCE : Auteur, à partir des données de la Banque mondiale (2016).

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) a néanmoins connu une croissance remarquable ces dernières années en Afrique avec notamment le développement de la téléphonie mobile dont le taux de pénétration a été le plus rapide au monde<sup>7</sup>. Les dix premiers pays africains en termes d'indice de développement des infrastructures 2016 calculé par la Banque africaine de développement sont notamment ceux qui ont connu la plus forte croissance dans leurs secteurs des TIC. Il s'agit par ordre d'importance des Seychelles, de l'Égypte, de la Libye, de l'Afrique du Sud, de l'Île Maurice, de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie, du Cap-Vert, et du Botswana. Étant donné le faible coût de la technologie des télécommunications mobiles par rapport à d'autres projets d'infrastructures, en particulier les grandes infrastructures de téléphonie fixe, les services de télécommunications mobiles devraient être encouragés en Afrique (Lee *et al.*, 2012).

### 1.3 Les infrastructures énergétiques

L'incidence des infrastructures énergétiques sur le développement est importante. L'étude d'Isaksson (2009a) menée sur un échantillon de 79 pays permet

7. Il reste néanmoins que l'Afrique enregistre encore de très faibles performances dans d'autres secteurs des TIC avec seulement 19 personnes sur 100 par exemple qui sont utilisateurs du service Internet.



notamment de mettre en évidence l'impact des infrastructures énergétiques sur l'industrialisation des États, avec un impact qui varie d'un groupe de revenu à un autre. Comparée à l'agriculture et aux services, l'industrie manufacturière est relativement plus gourmande en énergie, ce qui implique que l'industrialisation accroît la demande d'énergie et par conséquent nécessite des infrastructures adéquates (Isaksson, 2009a).

En Afrique, Adenikinju (2005) a mis en évidence les défaillances observées dans l'offre d'électricité sur les activités des firmes nigérianes. Sur la base des données collectées auprès d'un échantillon de firmes africaines, Escribano *et al.* (2010) constatent que dans plus de la moitié des pays de l'échantillon, la qualité de la fourniture d'électricité est un problème majeur pour plus de 50 % des firmes. Au Burundi, au Cameroun, au Bénin, au Burkina Faso et au Cap-Vert notamment, le pourcentage des entreprises considérant l'électricité comme un obstacle grave ou très grave à leurs activités dépasse 80 %; en revanche, seulement 20 % des entreprises au Maroc, en Afrique du Sud, au Botswana, et en Namibie considèrent l'électricité comme un obstacle grave.

TABLEAU 2

STATISTIQUES SUR L'ACCÈS À L'ÉNERGIE PAR RÉGION EN 2012

	Accès à l'électricité (%)	Électricité consommée (kWh/tête)	Énergie utilisée (kg de pétrole équivalent/tête)
Afrique subsaharienne	35	496	676
Asie de l'Est et Pacifique	96	3 380	1 977
Europe et Asie centrale	100	5 519	3 270
Amérique latine et Caraïbes	96	2 069	1 363
Moyen-Orient et Afrique du Nord	96	2 818	2 264
Asie du Sud	78	640	543
Amérique du Nord	100	13 190	6 857

NOTE : Calculs de l'auteur, à partir des données de la Banque mondiale (2016).

Le tableau 2 ci-dessus permet de se rendre compte de ce que l'Afrique subsaharienne n'est pas assez dotée en infrastructures énergétiques. Elle est en effet la région du monde ayant le plus faible taux d'accès à l'électricité (35 %), électricité qui constitue pourtant la principale source d'énergie utilisée dans les industries sur le continent. Et même pour ceux qui ont accès à l'électricité en Afrique, l'offre disponible est chère et très peu fiable. Jusqu'à 30 pays africains connaissent des pénuries chroniques d'électricité (BAD et BM, 2011).

Le tableau 2 montre également qu'en ce qui concerne la consommation d'électricité par individu, l'Afrique subsaharienne ferme la queue avec un niveau de consommation se situant à 496 kWh/tête alors qu'il est de 640 kWh/tête en Asie du Sud et 2 069 kWh/tête en Amérique latine et dans les Caraïbes. Pour ce qui est du niveau d'énergie utilisée par tête, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ont respectivement 676 kg/tête et 543kg/tête.

Le tarif moyen de l'énergie en Afrique subsaharienne se situe autour de 0,12 dollar US par kWh, soit environ le double des tarifs trouvés dans d'autres régions en développement et en deçà des 0,18 dollar US par kWh que coûte en moyenne le service d'électricité en Afrique subsaharienne (BAD et BM, 2011).

En 1970, l'Afrique subsaharienne comptait près de trois fois plus de capacité de production d'électricité par millions d'habitants que l'Asie du Sud. Trois décennies plus tard, l'Asie du Sud avait devancé l'Afrique subsaharienne, avec près du double de la capacité de production d'électricité (Isaksson, 2009a). Les principaux défis auxquels est confronté le secteur de l'électricité en Afrique sont l'insuffisance des capacités de production, l'électrification limitée, la faible consommation d'électricité, le manque de fiabilité des services, le niveau élevé des coûts, et un déficit de financement de l'ordre d'environ 23 milliards de dollars US par an (BAD, 2010a). Si l'on investit massivement dans l'infrastructure en Afrique, notamment l'énergie, cela va créer un environnement propice à l'avènement de l'industrialisation dans le continent (CEA et CUA, 2013). Cela passe notamment par la mise en œuvre de politiques énergétiques adéquates, toutes choses à même d'améliorer la compétitivité du secteur industriel<sup>8</sup>. Le potentiel qu'offre le secteur de l'énergie renouvelable devrait notamment être suffisamment exploité. Le continent africain dispose en effet d'importantes sources d'énergie renouvelable qui restent malheureusement peu exploitées. Les bassins hydrauliques d'Afrique centrale, la faille de la Rift Valley, ainsi que l'ensoleillement dont bénéficie le continent en général sont des sources d'énergie hydraulique, géothermique et solaire peu égalées dans le reste du monde.

## 2. LE MANQUE DE VISION POLITIQUE

Les mauvais choix politiques sont aussi la cause des faibles performances industrielles en Afrique subsaharienne (Lall et Wangwe, 1998). La stratégie d'industrialisation au lendemain des indépendances en Afrique a consisté à appliquer une politique industrielle protectionniste incluant les contrôles de change, les quotas, les politiques tarifaires à l'importation, et les subventions accordées à des secteurs spécifiques (Aryeetey et Moyo, 2012). Initialement, cette politique d'industrialisation par substitution des importations a conduit à la croissance de la production manufacturière dans plusieurs pays africains. Cependant, beaucoup des firmes étaient incapables d'évoluer sans protection (Bigsten et Söderbom, 2011). D'après Bigsten et Söderbom (2011), l'échec de cette politique industrielle est expliqué en partie par la mauvaise implémentation des politiques qui elles-mêmes étaient non appropriées, compte tenu des capacités de la région et du contexte. En outre, la politique d'industrialisation par substitution des importations n'était pas associée à une stratégie de promotion des exportations; et donc les gouvernements étaient en train de promouvoir des industries qui étaient inefficentes et pas com-

---

8. La politique énergétique influence la compétitivité de son industrie en agissant notamment sur le coût d'approvisionnement en énergie des industries et en développant des filières industrielles nationales fortes dans l'énergie (producteurs et fournisseurs d'énergie, équipementiers...), à même de fournir de l'énergie aux industries dans des conditions compétitives (Le Cercle de l'Industrie, 2013).

pétitives à l'international. Les activités axées sur les exportations à valeur ajoutée qui ont stimulé la croissance dans de nombreuses économies dynamiques comme celles de l'Asie de l'Est et du Sud-Est sont manifestement absentes en Afrique subsaharienne (Lall et Wangwe, 1998).

Après les années 1960 et 1970 d'interventionnisme des gouvernements africains, la place va être cédée dans les années 1980 au tout libéral. Ce virage libéral s'inscrivait dans le cadre des programmes d'ajustements structurels pilotés par le FMI et la Banque mondiale suivant l'idée néoclassique selon laquelle la meilleure politique industrielle consiste à libéraliser les marchés et à les laisser fonctionner de manière indépendante. D'après Lall et Wangwe (1998), la restructuration industrielle et l'amélioration de la compétitivité industrielle ont été des composantes de ces programmes. Une hypothèse implicite des politiques d'ajustement a été que les inefficacités au niveau de l'entreprise sont principalement le reflet de politiques macroéconomiques inadéquates et de distorsions dans l'allocation des ressources introduites par des politiques industrielles sélectives. Les réformes ont donc reposé sur l'hypothèse que des ajustements appropriés au niveau macro, accompagnés de la libération des forces du marché, de la libéralisation des échanges et de la privatisation des entreprises parapubliques, fourniraient les conditions nécessaires et suffisantes à la relance industrielle et à la croissance. Après des années d'ajustement structurel, on a plutôt assisté à une désindustrialisation dans la plupart des pays avec la faillite des industries existantes, incapable de faire face à la concurrence.

À partir du milieu de la décennie 1990, la plupart des pays africains vont reprendre leur autonomie en matière de politique industrielle après des années d'ajustements structurels. Au cours de la dernière décennie, certains États ont en plus des politiques visant à améliorer les performances des économies, réalisé des réformes générales des institutions qui soutiennent le développement industriel, incluant les réformes du système juridique et des dispositions relatives aux droits de propriété. La création des zones franches d'exportation a aussi été acceptée dans de nombreux pays et le développement des institutions financières pour soutenir les industries a été encouragé. L'approche générale a été d'améliorer l'environnement des affaires. Il reste que l'objectif des gouvernements africains dans le cadre de leur politique de développement industriel n'est pas clair (Aryeetey et Moyo, 2012). Ce manque de vision des dirigeants africains en matière de politique industrielle se manifeste notamment par l'échec de ces derniers à créer un environnement qui soit propice aux investissements, notamment les investissements industriels. Le classement Doing Business 2016 sur la facilité à faire les affaires de la Banque mondiale, classement dans lequel trône Singapour et la Nouvelle-Zélande montre que la plupart des pays africains sont mal classés<sup>9</sup>. Même si l'Île

---

9. Les économies sont classées de 1 à 189 par rapport à la facilité d'y faire des affaires. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création et au développement d'entreprises locales. Le classement est déterminé en fonction des scores de distance à la frontière agrégés par rapport aux 10 thématiques Doing Business, qui sont elles-mêmes composées de sous indicateurs. La pondération par indicateur est la même.

Maurice occupe un rang honorable (32e), on note que les trois derniers pays de ce classement sont des pays africains. De même, 18 des 25 derniers pays du classement sont africains. Le tableau en annexe résume les cinq premiers et les cinq derniers pays africains du classement.

L'environnement des affaires en Afrique souffre cruellement de la faiblesse des services publics et de l'absence d'un cadre judiciaire compétent et attractif. Les pouvoirs publics peinent souvent à mettre sur pied des services publics et un cadre judiciaire attractifs pour les investisseurs. Les services publics gangrenés par la corruption créent un environnement juridique et réglementaire qui ne rassure pas les investisseurs quant à la sécurité de leurs investissements. La dernière publication 2015 sur l'Indice de Perception de la Corruption dans le monde faite par l'ONG Transparency International montre par exemple que la plupart des pays africains ont un score inférieur à 50 % indiquant une situation de corruption endémique. En particulier, 46 des 52 pays africains figurant dans ce classement qui intègre en tout 168 pays et territoires se caractérisent par un niveau de corruption endémique. Le tableau 3 ci-dessous donne le score obtenu et le rang des six premiers et six derniers pays africains du classement.

TABLEAU 3

LES SIX PREMIERS ET SIX DERNIERS PAYS AFRICAINS SELON L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION

	<b>Botswana</b>	<b>Cap-Vert</b>	<b>Seychelles</b>	<b>Rwanda</b>	<b>Île Maurice</b>	<b>Namibie</b>
Score	63	55	55	54	53	53
Rang	28	40	40	44	45	45
	<b>Guinée-Bissau</b>	<b>Libye</b>	<b>Angola</b>	<b>Sud-Soudan</b>	<b>Soudan</b>	<b>Somalie</b>
Score	17	16	15	15	12	8
Rang	158	161	163	163	165	167

NOTE : Calculs de l'auteur, à partir de Transparency International (2015).

Le classement de Transparency International (2015) montre que les bons élèves en matière de bonne gouvernance en Afrique sont Botswana, le Cap-Vert, les Seychelles, le Rwanda, l'Île Maurice et la Namibie avec un score supérieur à 50 %. On constate également que le pays le plus corrompu du monde est la Somalie (*ex æquo* avec la Corée du Nord). Cette corruption mine la capacité de fournir des services de façon efficace, d'assurer la sécurité et de maintenir la paix, l'ordre et la stabilité sociale (CEA, 2009). De nombreuses études mettent en évidence le fait que la corruption décourage l'investissement et qu'elle constitue un coût supplémentaire pour les entreprises, en réduisant la profitabilité des projets d'investissement (Chêne, 2014). D'après Chêne (2014), des données empiriques montrent que la corruption pourrait avoir un impact négatif indirect sur les entreprises, via ses effets sur des facteurs comme la croissance et la productivité des entreprises, leurs

logiques d'investissement, leur efficacité et l'innovation. D'autres auteurs comme Gerlagh et Pellegrini (2004) et Balamoune-Lutz et Ndikumana (2007) apportent des évidences empiriques sur l'effet néfaste de la corruption sur l'investissement privé.

Les défis de la politique industrielle en Afrique subsaharienne selon Lall et Wangwe (1998) consisteront à : promouvoir la compétitivité en améliorant en particulier les capacités technologiques dans une économie de marché, déplacer la structure d'incitation vers l'exportation, aider les industries de substitution à l'importation à se restructurer et à améliorer leurs technologies et leurs compétences, investir dans les infrastructures, l'éducation, la formation et la technologie, et promouvoir la coopération régionale pour élargir les marchés.

### 3. L'INSTABILITÉ POLITIQUE

Des travaux comme ceux de Jong-a-Pin (2009) ainsi qu'Aisen et Vaiga (2011) mettent en évidence l'incidence négative de l'instabilité politique sur l'économie. L'instabilité politique génère un environnement qui accroît les risques et réduit les investissements. Busse et Hefeker (2007) reconnaissent que le risque politique est un important facteur qui influe sur les flux d'IDE vers l'Afrique. Leur recherche conclut que la stabilité du gouvernement, les conflits internes et externes, l'ordre et la loi, les tensions ethniques, et la qualité de la bureaucratie sont des déterminants importants de l'IDE. L'étude établit également que la corruption et la responsabilité démocratique sont également importantes, mais à un degré moindre.

Le graphique 4 ci-dessous permet d'avoir une idée du nombre de conflits politiques plus ou moins violents enregistrés dans le monde en 2015. Il montre notamment que le continent africain est la région du monde ayant connu le plus de conflits très violents. Avec 41 conflits de moyenne intensité et 36 conflits de faible intensité enregistrés en 2015, l'Afrique vient respectivement en deuxième et troisième position des régions du monde ayant connu le plus de conflits de moyenne et faible intensité.

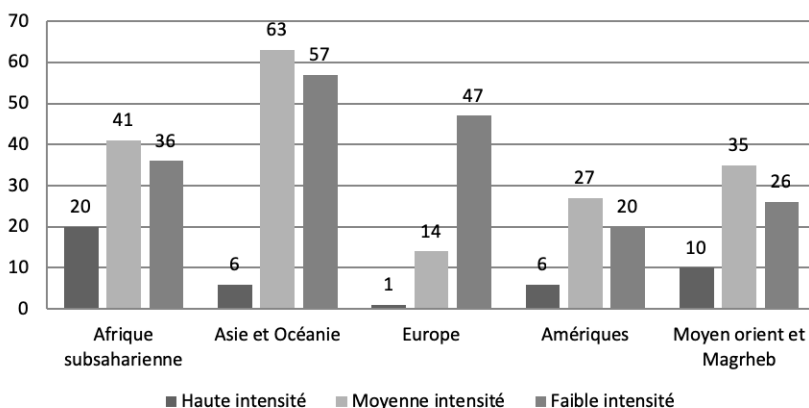
L'instabilité politique en Afrique prend diverses formes. Les principales formes que revêt l'instabilité politique sur le continent sont :

**Les coups d'État.** Comme le montre le graphique 5 ci-dessous, l'Afrique est la région du monde ayant le plus expérimenté de coups d'État dans le monde. Le continent a enregistré 37 % (169 sur 467) des coups et tentatives de coups d'État enregistrés dans le monde entre 1950 et 2010 (Powell et Thyne, 2011). Les pays qui ont connu des coups d'État réussis au cours des dernières années sont entre autres la Guinée-Bissau et le Mali en 2012, la République centrafricaine et l'Égypte en 2013.

**Les conflits inter- et intra-États.** L'histoire de l'Afrique est entachée de nombreux conflits armés entre États sous forme de conflits pour le contrôle de terri-

## GRAPHIQUE 4

DISTRIBUTION DES CONFLITS PAR RÉGION ET PAR TYPE D'INTENSITÉ, 2015



SOURCE : HIICR (2016).

toires à l'instar du conflit armé de 1977-1978 entre l'Éthiopie et la Somalie pour le contrôle de l'Ogaden, le conflit des années 1970 et 1980 entre la Libye et le Tchad pour le contrôle de la bande d'Aouzou, le conflit de 1985 entre le Mali et le Burkina Faso pour le contrôle de la bande d'Agacher, ou encore le conflit de 1993-1994 entre le Cameroun et le Nigeria pour le contrôle de la zone de Bakassi. En dehors des conflits armés inter-États, le continent a été au cours des dernières décennies davantage affecté par les guerres civiles à l'intérieur des États<sup>10</sup>. De nombreux pays africains comme la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, la Libye, la Somalie, le Kenya, le Soudan, ou encore le Soudan du Sud ont particulièrement connu au cours de la dernière décennie, des guerres civiles qui se sont soldées par des millions de morts.

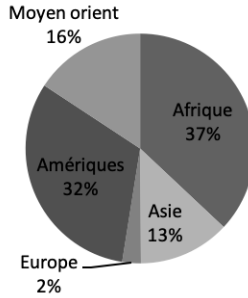
**Les mouvements de révolte et/ou d'insurrections populaires.** De nombreux mouvements de révolte et/ou d'insurrections populaires sont régulièrement enregistrés en Afrique. Les récents mouvements du genre ont notamment été enregistrés entre autres au Burkina Faso, au Gabon, en République Démocratique du Congo, et au Congo-Brazzaville.

**Le terrorisme.** C'est un phénomène qui a particulièrement pris de l'ampleur sur le continent africain depuis la chute du Guide de la Jamahiriya libyenne en 2011, faisant de la Libye le sanctuaire du terrorisme dans le Sahel. Autrefois confiné dans des régions comme le Sud algérien et la Somalie, le terrorisme semble désormais s'étendre à de nombreuses régions du continent avec la montée

10. Ces guerres ont toutefois généralement une connotation internationale car l'une des parties ou la totalité des parties prenantes au conflit ont bénéficié d'appuis extérieurs.

## GRAPHIQUE 5

COUPS ET TENTATIVES DE COUPS D'ÉTAT ENREGISTRÉS DANS LE MONDE, 1950 ET 2010



SOURCE : Auteur, à partir des données de Powell et Thyne (2011).

en puissance des mouvements djihadistes tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique, le Front Al-Nosra, Ansar Dine, l'État islamique, le Mujao et Boko Haram. Abadie et Gardeazabal (2007) montrent à la fois théoriquement et empiriquement que le terrorisme accroît l'incertitude et réduit le rendement attendu de l'investissement. Par conséquent, à une intensité élevée d'attaques terroristes est associé un faible niveau des IDE nets.

#### 4. LA FAIBLESSE DE LA TAILLE DU MARCHÉ

Lorsque les industries produisent, elles escomptent trouver en face une demande susceptible d'absorber leur production. Suivant le principe de la « demande effective » de Keynes, ce sont les entrepreneurs et leurs anticipations de débouchés qui déterminent les volumes de production et d'emploi, et partant, le niveau des investissements à réaliser. Depuis les travaux de Krugman (1991), la taille et l'accès au marché sur les décisions d'implantation des entreprises ne sont pourtant plus à démontrer. Les travaux empiriques conduits en Afrique comme ceux d'Asiedu (2006) sur un panel de 22 pays et Anyanwu (2012) sur un panel de 53 pays mettent clairement en évidence la relation positive existante entre la taille du marché et son évolution d'une part et l'afflux d'IDE sur le continent d'autre part. Morisset (2000) dans une étude réalisée sur un groupe de 29 pays africains, établit une corrélation positive entre les flux d'investissements directs et la taille du marché avec un coefficient de corrélation égale à 0,99. L'idée est qu'un marché de grande taille permet aux entreprises de réaliser des économies d'échelle permettant d'accroître leurs bénéfices, et donc leur incitation à investir.

L'Afrique reste un marché de taille relativement réduite. La faiblesse de la taille du marché en Afrique réside moins dans le nombre d'habitants vivant sur le continent qui reste tout de même important (plus d'un milliard d'habitants, soit

plus de 15 % de la population mondiale) que dans la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs et le faible niveau d'intégration sur le continent.

#### 4.1 *La faiblesse du pouvoir d'achat*

L'Afrique semble être la région du monde où le niveau de vie de la population a le plus stagné ces dernières décennies tandis qu'il explosait dans d'autres régions. En 1960 par exemple, un pays comme la Corée du Sud était plus pauvre que le Ghana ainsi que de nombreux pays d'Afrique; le revenu par habitant à Taiwan était inférieur à celui du Brésil et quatre fois plus faible qu'en Argentine; Hong Kong et Singapour, proches de la moyenne latino-américaine, étaient déjà un peu plus riches. Ces quatre économies d'Asie ont vu en moins d'une génération (1960-1980), leur revenu par habitant être multiplié par quatre (Chaponnière et Lautier, 2014) alors que le Ghana est demeuré un pays relativement peu développé.

En considérant la classification des pays faite par la Banque mondiale suivant leur revenu par tête, on observe que 27 des 31 pays à revenu faible, c'est-à-dire ayant un Revenu National Brut par tête (RNB/tête) inférieur ou égal à 1,025 dollars US en 2015 sont des pays africains. Il s'agit de la Gambie, de la Guinée-Conakry, du Niger, du Bénin, de la Guinée-Bissau, du Rwanda, du Burkina Faso, de la Sierra Leone, du Burundi, de la Somalie, de la République centrafricaine, du Libéria, de la Tanzanie, du Tchad, du Sénégal, de Madagascar, du Togo, des Comores, du Malawi, de l'Ouganda, de la République Démocratique du Congo, du Mali, du Zimbabwe, de l'Érythrée, du Mozambique, du Sud-Soudan, et de l'Éthiopie. Dix-sept des 52 pays à revenu intermédiaire tranche inférieure, c'est-à-dire ayant un RNB/tête supérieur à 1,026, mais inférieur ou égal à 4,035 dollars US en 2015 sont africains. Il s'agit de São-Tomé-et-Principe, du Kenya, du Cameroun, du Cap-Vert, du Lesotho, du Congo-Brazzaville, de la Mauritanie, du Soudan, de la Côte d'Ivoire, du Swaziland, du Djibouti, de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie, du Ghana, du Nigeria, et de la Zambie. Seulement 8 des 55 pays appartenant à la catégorie des pays à revenu intermédiaire tranche supérieure, c'est-à-dire ayant un RNB/tête supérieur à 4,036 dollars US, mais inférieur ou égal à 12,475 dollars US en 2015 sont africains. Il s'agit de l'Algérie, du Gabon, de l'Angola, des Seychelles, de l'Afrique du sud, du Botswana, de l'Île Maurice, de la Namibie, de la Libye et de la Guinée Équatoriale. Seules les Seychelles appartiennent à la catégorie des pays à revenu élevé ayant RNB/tête supérieur à 12,476 dollars US en 2015, catégorie dans laquelle on retrouve plusieurs pays d'Amérique latine et d'Asie du Sud-est comme la Corée du Sud, le Singapour, Hong Kong, le Chili, et l'Uruguay.

Ces statistiques sur le faible niveau de revenu des États africains sont susceptibles de porter préjudice à l'industrialisation de l'Afrique. Beji et Belhadj (2016) montrent notamment dans une étude menée sur un échantillon de 35 pays africains que le PIB/tête a un effet positif sur le niveau d'industrialisation, avec néanmoins un effet assez modéré<sup>11</sup>.

---

11. L'élasticité obtenue est de 0,01.



#### 4.2 *Le faible niveau d'intégration régionale*

L'importance de la coopération et de l'intégration économique régionale pour le développement économique et social a été reconnue depuis longtemps par les décideurs africains (CNUCED, 2009). Au cours des décennies 60, 70 et 80, il y a eu plus de 200 initiatives intergouvernementales de coopération économique multisectorielle, ainsi que plus de 120 initiatives bilatérales ou multinationales pour des secteurs uniques (Adedeji, 2002; cité par CNUCED (2009)). En juin 1991, le Traité d'Abuja, qui prévoyait la création d'une Communauté économique africaine (CEA) à l'échelle du continent a été signé. La CEA forme aujourd'hui l'aile économique de l'Union africaine, et elle s'appuie sur les piliers que représentent les communautés économiques régionales<sup>12</sup> (CUA, 2011).

En dépit de la volonté d'intégration affichée par les dirigeants, celle-ci semble encore davantage se limiter à des déclarations d'intention du fait des micronationalismes qui restent persistants. Même si globalement certains groupements régionaux ont permis d'avancer sur la voie de l'intégration, les résultats restent mitigés (CNUCED, 2009). La circulation des biens, services, et capitaux reste encore très faible entre les pays du continent. À titre d'exemple, plus de 80 % des exportations africaines sont destinées aux marchés extérieurs, plus de 90 % de ses importations proviennent d'ailleurs, et seulement 10 à 12 % en moyenne de son commerce a lieu entre pays africains (Hartzenberg, 2011). À titre de comparaison, les échanges de biens entre les États membres de l'UE ont été évalués, du point de vue des expéditions, à 2 839 milliards d'euros en 2013, soit près de deux tiers de plus que le niveau des exportations de l'Union européenne des 28 vers les pays tiers<sup>13</sup> (Eurostat, 2014).

De nombreux facteurs à l'exemple du faible niveau des infrastructures de transport et de télécommunications entre États justifient le faible niveau d'échange sur le continent, et particulièrement les échanges de biens. En effet, les États africains restent très peu interconnectés par des voies de transport et de télécommunications, toute chose de nature à accroître les coûts de transport et de transaction, et donc à réduire les échanges. Bien même quand ces voies existent, elles ne sont pas toutes de bonne qualité. Coulibaly et Fontagné (2006) ont par exemple établi que les échanges entre pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine pourraient être multipliés par trois si toutes les routes nationales reliant ces pays étaient asphaltées.

Outre le problème de la libre circulation des biens, services, et capitaux en Afrique, celui de la libre circulation des personnes demeure. En effet, le principe

12. Il s'agit de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO); le Marché commun pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (COMESA); la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC); l'Union du Maghreb arabe (UMA); l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD); la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC); la Communauté des états sahélo-sahariens (CEN-SAD); et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

13. Les niveaux les plus élevés de commerce intra-UE (près de 80 % du commerce total) ont été enregistrés au Luxembourg, en République tchèque et en Slovaquie (Eurostat, 2014).

de la libre circulation des personnes prévu par le traité d'Abuja à la quatrième étape du processus d'intégration en Afrique n'est pas encore effectif dans certaines régions à l'instar de l'Afrique centrale où l'obligation du visa d'entrée subsiste encore entre des pays de la région. Il faut encore par exemple un visa pour un Camerounais pour se rendre en Guinée Équatoriale et au Gabon.

L'Afrique se présente ainsi davantage moins comme un marché intégré que comme une juxtaposition de petits marchés correspondant aux différents États qui le constituent. La CNUCED (2009) souligne le fait qu'avec le marché le plus segmenté du monde, l'Afrique a des coûts commerciaux supérieurs à ceux des autres régions, ce qui est susceptible de décourager l'investissement tout en maintenant les courants commerciaux à de très faibles niveaux. Une plus grande intégration entre les pays africains permettrait de réduire l'obstacle relatif au faible niveau de la demande intérieure dans les pays pris individuellement, ceci en réduisant les coûts de transaction, en renforçant la constitution d'un véritable marché régional, et en rendant la production industrielle locale et les exportations plus compétitives. L'étude d'Asiedu (2006) parvient à la conclusion selon laquelle la coopération économique régionale devrait par exemple accroître l'afflux d'IDE en direction de l'Afrique. L'explication est que tout d'abord, le régionalisme peut favoriser la stabilité politique en limitant l'adhésion uniquement à des gouvernements démocratiquement élus. Ensuite, il permet aux pays de coordonner leurs politiques. Enfin, il augmente la taille du marché, et rend donc la région plus attrayante pour les IDE.

## 5. LE FAIBLE ACCÈS AUX FINANCEMENTS

L'accès au financement tant au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé demeure un obstacle auquel font face les pays africains dans la poursuite de leur industrialisation (CEA et CUA, 2013). Les gouvernements ont besoin de ressources pour financer les investissements publics indispensables pour l'industrialisation comme les investissements dans l'infrastructure, l'éducation, et la technologie tandis qu'au niveau du secteur privé, les entreprises ont besoin de ressources pour financer leurs investissements privés.

Les pays africains font face à d'importants besoins en ressources financières pour assurer leur développement. Le problème se pose tant au niveau de la mobilisation des ressources intérieures qu'au niveau de la mobilisation des ressources extérieures<sup>14</sup>. Concernant la mobilisation des ressources intérieures, on observe malheureusement en Afrique des difficultés d'accès au financement local des industries, particulièrement les plus petites d'entre elles, du fait qu'elles ne sont

---

14. Le financement du développement industriel à des fins publiques ou privées, par des sources intérieures conduit à l'appropriation locale des processus et des résultats et a donc de meilleures chances de faire aboutir les mesures prises (CEA et CUA, 2013).

pas en mesure de satisfaire aux conditions fixées par les banques<sup>15</sup>. En outre, ces banques elles-mêmes font souvent face à des difficultés de mobilisation de l'épargne locale en raison de la faible capacité d'épargne des agents économiques locaux. Enfin, le continent connaît un faible développement des marchés financiers limitant de ce fait la capacité des investisseurs à mobiliser directement l'épargne chez les agents à capacité de financement. Ainsi, comme concluent College et Montie (2006), beaucoup de pays africains n'ont pas un système financier bien développé pouvant jouer un rôle d'intermédiaire efficace entre, d'une part, les créanciers privés intérieurs ou extérieurs, et d'autre part, les entreprises privées nationales, ce qui se manifeste par une importante prime de financement externe. D'après ces auteurs, le coût élevé de l'intermédiation financière en Afrique pourrait par conséquent fortement entraver le financement par le secteur privé des projets d'investissement des entreprises privées du pays. Le problème d'accès au financement en Afrique est aussi lié au fait que le secteur financier formel est dominé par quelques banques commerciales, et les intermédiaires non bancaires sont peu nombreux et de petite taille. Il existe des bourses dans certains pays, mais ces bourses ne représentent qu'une petite part du financement des entreprises privées (College et Montie, 2006).

Du côté des financements extérieurs, de nombreux pays africains ont une faible capacité d'endettement extérieur (notamment d'endettement public), ce qui rend difficile le recours au capital étranger. La dette extérieure demeure un énorme problème pour ces pays, qui heureusement ont pour beaucoup d'entre eux bénéficié de l'Initiative en Faveur des Pays Pauvres Très Endettés et de l'allègement de la dette unilatérale<sup>16</sup>. Le tableau 4 ci-dessous rend compte de l'évolution de la dette extérieure des pays de l'Afrique subsaharienne :

Lall et Wangwe (1998) résumant les problèmes de financement de l'industrie en Afrique subsaharienne comme suit : insuffisance des liquidités dans les systèmes bancaires, attitude trop prudente des institutions de financement externe et des nouvelles banques étrangères dans le pays, politiques inadéquates pour mobiliser l'épargne intérieure dans le système financier, et absence de projets solides venant du secteur industriel comparé aux activités commerciales plus lucratives.

---

15. Bien que dans de nombreux pays, ces banques se trouvent en situation de surliquidités. Elles sont jugées risquées à financer, en raison du manque d'informations sur leurs capacités de remboursement et de la faiblesse des garanties qu'elles peuvent présenter.

16. Engagée par le FMI et la Banque mondiale en 1996, l'initiative PPTE avait pour objectif de ramener le poids de la dette des pays pauvres très endettés à un niveau soutenable (c'est-à-dire à un niveau qui leur permette de servir leur dette sans obérer leur développement), à travers l'allègement de leur dette extérieure de la part de la communauté internationale. En 2005, en vue d'accélérer les progrès pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies, l'initiative IADM s'est ajoutée à l'initiative PPTE. L'IADM vise l'annulation de la totalité des créances éligibles détenues par les institutions multilatérales (principalement le FMI, l'AID de la Banque mondiale et le Fonds africain de développement (FAD) sur les pays ayant atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE (Chauvin et Golitin, 2010).

TABLEAU 4

ÉVOLUTION DE LA DETTE EXTÉRIEURE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (EN MILLIARDS DE DOLLARS US)

	2000	2005	2010	2013
Dettes extérieures totales (stock)	212	228,7	273,4	367,5
Ratio du stock de dettes extérieures sur les exportations (%)	184,6	96	69,1	78,5
Ratio du stock de dettes extérieures sur le RNB (%)	63,2	37,6	22,3	24,3
Ratio du service de la dette aux exportations (%)	11,8	9,1	3,5	6,3

NOTE : Adapté de Banque mondiale (2015).

L'épargne locale étant généralement faible, les marchés financiers locaux peu développés<sup>17</sup> et l'accès aux marchés financiers internationaux limité, les pays à faible revenu ne disposent, pour couvrir leurs besoins de financement, que de trois sources principales de financement : les investissements directs étrangers, les transferts de fonds des migrants et/ou de l'aide publique au développement, sous forme de dons ou de prêts (Chauvin et Golitin, 2010). Selon Dorsey et al. (2008) cité par Chauvin et Golitin (2010), les flux de capitaux privés (IDE et transferts de fonds des migrants) ont été multipliés par quatre depuis le début des années 1980, devenant la principale source de financement externe sur la période.

## 6. LE FAIBLE NIVEAU DU CAPITAL HUMAIN

Le développement du capital humain est considéré comme un levier pour faire augmenter le développement industriel, réduire le chômage et faire croître l'offre d'entrepreneurs dans toute économie (Adejumo *et al.*, 2013). Beji et Belhadj (2016) dans leur étude trouvent que le capital humain influence significativement l'industrialisation en Afrique, avec des effets plus prononcés en Afrique de l'Est et de l'Ouest.

L'éducation reste le pivot de la formation du capital humain, ce qui la met au cœur des analyses du capital humain. Le graphique 6 ci-dessous donne le taux d'alphabétisme par région dans le monde en 2014<sup>18</sup>. Il montre notamment qu'en 2014, l'Afrique subsaharienne est la région du monde qui détient le taux d'analphabétisme le plus élevé. Le taux d'alphabétisation n'y est que de 61 %.

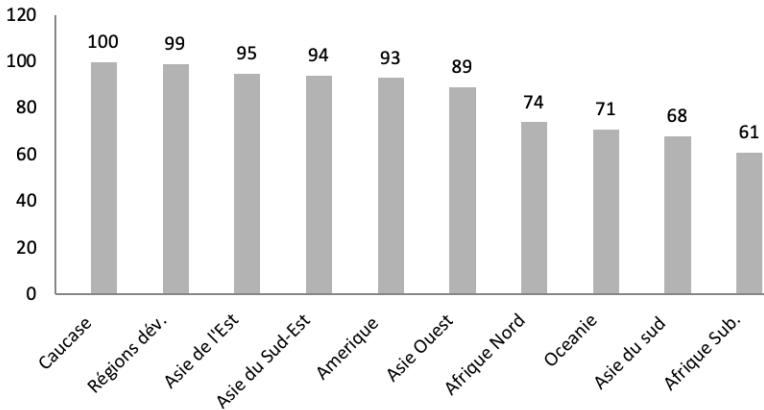
L'Afrique subsaharienne compte la moitié des 60,7 millions d'enfants non scolarisés dans le monde et le taux d'enfants non scolarisés y est le plus élevé de

17. « Le système financier de la plupart des pays d'Afrique est sous-développé et offre donc peu d'outils de financement : les marchés des capitaux restent embryonnaires, l'actionariat est limité et les instruments de financement à long terme sont inexistant pour les PME. Les intermédiaires financiers non bancaires, tels que les organismes de micro-crédit, pourraient jouer un rôle important dans les prêts aux plus petites des PME, mais ne disposent pas de capacités suffisantes pour suivre leurs clients lorsque ceux-ci se développent » (Kauffmann, 2005, page 2).

18. Par souci de clarté du graphique, le nom des régions n'a pas été écrit en intégralité. Il s'agit en fait de : Caucase et Asie Centrale, régions développées, Asie de l'Est, Asie du Sud Est, Amérique latine et Caraïbes, Asie de l'Ouest, Afrique du Nord, Océanie, Asie du Sud, Afrique subsaharienne.

## GRAPHIQUE 6

## TAUX D'ALPHABÉTISME PAR RÉGION, 2014



SOURCE : Adapté d'ISU (2016).

toutes les régions du monde (ISU, 2012). Au sein de la population jeune spécifiquement, 15 des 16 pays mondiaux ayant un taux d'alphabétisation inférieur à 50 % sont africains. Il s'agit des pays suivants : Burkina Faso, République centrafricaine, Tchad, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée, Haïti, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone et Soudan du Sud (ISU, 2016).

Bien que les taux d'alphabétisme des jeunes âgés de 15 à 24 ans soient généralement supérieurs à ceux des adultes, reflétant l'accès accru à la scolarité des générations plus jeunes, il reste que les taux d'alphabétisme des jeunes demeurent faibles dans plusieurs pays, la plupart se trouvant en Afrique subsaharienne. Ceci semble indiquer que ces pays font toujours face aux problèmes d'accès limité à la scolarité, de décrochage scolaire précoce ou de mauvaise qualité de l'éducation (ISU, 2016).

Bien plus, il se pose le problème de l'inadéquation entre les formations proposées et les besoins des entreprises. En effet, les filières de formations sont davantage orientées vers les formations générales au détriment des enseignements scientifiques, techniques et professionnels. La conséquence est que des jeunes sont formés, mais sont peu opérationnels sur le plan professionnel. Pas surprenant par exemple qu'à défaut de n'avoir pu trouver des soudeurs qualifiés sur place lors de la construction du pipeline Tchad-Cameroun au début des années 2000, il ait fallu importer des soudeurs de Colombie. Bien qu'on note un intérêt accru pour l'Enseignement technique et la Formation professionnelle (EFTP) en Afrique, la proportion de jeunes qui y sont inscrits reste encore faible comparés aux autres régions du monde. Au cours de la dernière décennie (1999-2009), le pourcentage des effectifs dans l'EFTP de niveau deuxième cycle du secondaire a chuté de

34 % à 20 % dans les États arabes, de 43 % à 38 % en Asie de l'Est et Pacifique, et de 31 % à 26 % en Amérique du Nord et Europe occidentale, mais il a augmenté de 9 % à 16 % en Afrique subsaharienne (ISU, 2011). Le développement de la science et de la technologie rencontre d'énormes difficultés dans les pays africains. Au regard du niveau de compétence élevé nécessaire pour l'industrialisation, l'Afrique doit valoriser son capital humain, dont la négligence favorise son retard en matière d'industrialisation (CEA et CUA, 2013).

La santé est aussi un élément important du capital humain, et donc de développement industriel. Il produit des dividendes économiques dans la mesure où une personne en bonne santé est plus productive, et un nourrisson et un enfant en bonne santé ont de meilleures chances de se développer et de devenir des adultes productifs. De même, la bonne santé d'une population peut aussi contribuer à la croissance économique dans une économie. On estime par exemple qu'une hausse de 10 % de l'espérance de vie à la naissance dans certaines régions en Afrique s'assortit d'une hausse annuelle de 0,4 % de la croissance économique (OMS, 2014).

Les statistiques sur les différents indicateurs de santé montrent malheureusement qu'ils ne sont pas favorables pour l'Afrique. L'espérance de vie à la naissance n'y est par exemple que de 59 ans en 2014 contre une moyenne mondiale de 71 ans (Banque Mondiale, 2016). Le graphique 7 ci-dessous donne les taux de mortalité infantile et maternelle respectivement en 2012 et 2013<sup>19</sup>. Là encore, on observe que le continent africain a les taux de mortalité les plus élevés du monde.

## CONCLUSION

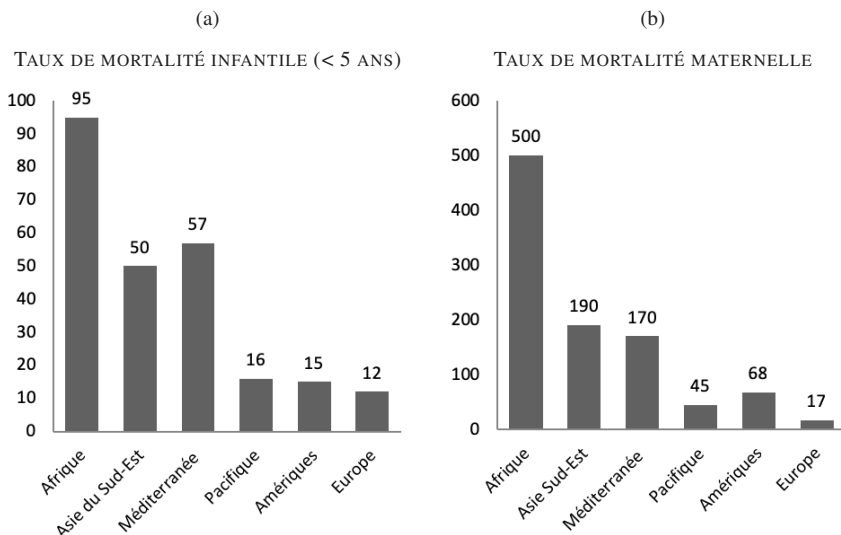
Cet article s'est proposé d'identifier les obstacles au développement industriel du continent africain. L'argumentation développée s'est appuyée à la fois sur la littérature et sur les statistiques existantes. Six principaux obstacles ont été mis en évidence dans l'article à savoir : le faible niveau des infrastructures des pays africains, en particulier les infrastructures de transport et d'énergie, et de télécommunications, le manque de vision politique, l'instabilité politique, la faiblesse de la taille du marché, les difficultés d'accès au financement et le faible niveau du capital humain. S'attaquer à ces obstacles devrait certainement favoriser l'essor du secteur industriel africain dont la part de la valeur ajoutée créée dans le produit intérieur brut n'est que de 10,1 % en 2014 (UNIDO, 2016).

---

19. Par souci de clarté du graphique, le nom des régions n'a pas été écrit en intégralité. Il s'agit en fait de : Afrique, Asie du Sud-Est, Méditerranée orientale, Pacifique occidentale, Amériques et Europe.

## GRAPHIQUE 7

## TAUX DE MORTALITÉ (POUR 100 000 NAISSANCES VIVANTES)



SOURCE : Adapté de l'OMS (2014).

SOURCE : Auteur, à partir de l'OMS (2014).

## ANNEXE

## TABLEAU A1

## LES CINQ PREMIERS ET CINQ DERNIERS PAYS AFRICAINS DU CLASSEMENT DOING BUSINESS

	Île Maurice	Rwanda	Botswana	Afrique du Sud	Tunisie
Score	75,05	68,12	64,98	64,89	64,88
Rang	32	62	72	73	74
	RDC	République centrafricaine	Sud-Soudan	Libye	Érythrée
Score	38,14	36,26	34,78	31,77	27,61
Rang	184	185	187	188	189

NOTE : Adapté de Banque mondiale (2015).

## BIBLIOGRAPHIE

- ABADIE, A. et J. GARDEAZABAL (2007) : « Terrorism and the World Economy », *European Economic Review*, 52, 1–27.
- ADEJUMO, A. V., P. A. OLOMOLA et O. O. ADEJUMO (2013) : « The Role of Human Capital in Industrial Development : The Nigerian Case (1980-2010) », *Modern Economy*, 4, 639–651.
- ADENIKINJU, A. (2005) : « Analysis of the Cost of Infrastructure Failures in a Developing Economy : The Case of the Electricity Sector in Nigeria », Document de Travail, AERC.
- AISEN, A. et F. J. VAIGA (2011) : « How Does Political Instability Affect Economic Growth ? », Document de Travail, FMI.
- ANYANWU, J. C. (2012) : « Why does foreign direct investment go where it goes ? : New evidence from African countries », *Annals of Economics and Finance*, 13, 433–470.
- ARYEETEY, E. et N. MOYO (2012) : « Industrialisation for Structural Transformation in Africa : Appropriate Roles for the State », *Journal of African Economies*, 21, 55–85.
- ASIEDU, E. (2006) : « Foreign direct investment in Africa : The role of natural resources, market size, government policy, institutions and political instability », *World Economy*, 29, 63–77.
- BAD (2010a) : « Financement de réponses durables pour l'énergie. Réunion du Comité des dix Washington, D.C., octobre 2010 », .
- (2010b) : « Infrastructure Deficit and Opportunities in Africa », .
- BAD ET BM (2011) : « Africa Infrastructure Knowledge Program : Handbook on Infrastructure Statistics », Document de Travail, Banque africaine de développement.
- BALIAMOUNE-LUTZ, M. et L. NDIKUMANA (2007) : « Corruption et croissance dans les pays africains : le canal de l'investissement », Document de Travail, Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.
- BANQUE MONDIALE (2014) : « Indice de Performance Logistique (2014) », .
- (2015) : « International Debt Statistics 2015 », .
- (2016) : « World development indicators », .
- BARRO, R. (1990) : « Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth », *Journal of Political Economy*, 98, 103–126.
- BEJI, S. et A. BELHADJ (2016) : « The Determinants of Industrialization : Empirical Evidence For Africa », *European Scientific Journal*.
- BIGSTEN, A. et M. SÖDERBOM (2011) : « Industrial Strategies for Economic Recovery and Long-term Growth in Africa », Document de Travail, Department of Economics and Gothenburg Centre of Globalization and Development.



- BIKOUÉ, S. M. (2010) : « Industrialisation par substitution des importations en Afrique et compétitivité internationale : une revue critique », .
- BUSSE, M. et C. HEFEKER (2007) : « Political risk, institutions and foreign direct investment », *European Journal of Political Economy*, 23, 397–415.
- CEA (2009) : « Rapport sur la gouvernance en Afrique II », .
- CEA ET CUA (2012) : « Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale », .
- (2013) : « L'industrialisation au service de l'émergence de l'Afrique », .
- CHAPONNIÈRE, J. R. et M. LAUTIER (2014) : « Le modèle de développement de l'Asie de l'Est », *Recherches internationales*, 98, 121–146.
- CHAUVIN, S. et V. GOLITIN (2010) : « Besoins de financement et viabilité de la dette extérieure dans les pays d'Afrique subsaharienne », .
- CHÊNE, M. (2014) : « L'impact de la corruption sur la croissance et les inégalités », Document de Travail, Transparency International.
- CNUCED (2009) : « Le développement économique en Afrique », .
- CNUCED ET ONUDI (2011) : « Le développement économique en Afrique », .
- COLLEGE, W. et P. J. MONTIE (2006) : « Les obstacles à l'investissement en Afrique : explication du paradoxe de Lucas », .
- COULIBALY, S. et L. FONTAGNÉ (2006) : « South-South trade : geography matters », *Journal of African Economies*, 15, 313–341.
- CUA (2011) : « État de l'Intégration en Afrique, Troisième Publication », .
- ESCRIBANO, A., L. J. GUASCH et J. PENA (2010) : « Assessing the impact of infrastructure quality on firm productivity in Africa : Cross-country comparisons based on investment climate surveys from 1999 to 2005 », Document de Travail, Banque mondiale.
- EUROSTAT (2014) : « Commerce international de biens », .
- GERLAGH, R. et L. PELLEGRINI (2004) : « La santé des populations : les mesures efficaces – le Rapport sur la santé dans la Région africaine 2014 », *Kyklos*, 57, 429–456.
- GOUJON, M. et C. KAFANDO (2011) : « Caractéristiques structurelles et industrialisation en Afrique : Une première exploration », Document de Travail, CERDI.
- HARTZENBERG, T. (2011) : « Regional Integration in Africa. World Trade Organization », Document de Travail, OMC.
- HIICR (2016) : « 24th edition of the annual Conflict Barometer », .
- ISAKSSON, A. (2009a) : « Energy Infrastructure and Industrial Development », Document de Travail, UNIDO.
- (2009b) : « Telecommunications and Industrial Development », Document de Travail, UNIDO.
- ISU (2011) : « Recueil de données mondiales sur l'éducation 2011 », .
- (2012) : « Recueil de données mondiales sur l'éducation 2012 », .

- (2016) : « 50e Anniversaire de la journée internationale de l'alphabétisation : Les taux d'alphabétisme ont progressé, mais des millions restent analphabètes », .
- JONG-A-PIN, R. (2009) : « On the measurement of political instability and its impact on economic growth », *European Journal of Political Economy*, 25, 15–29.
- KAUFFMANN, C. (2005) : « Le financement des PME en Afrique », Document de Travail, Centre de développement de l'OCDE.
- KRUGMAN, P. R. (1991) : *Geography and Trade*. MIT Press.
- LALL, S. et S. WANGWE (1998) : « Industrial Policy and Industrialization in Sub-Saharan Africa », *Journal of African Economies*, 7, 70–107.
- LE CERCLE DE L'INDUSTRIE (2013) : « Impact de la politique énergétique sur la compétitivité des industries françaises », .
- LEE, S. H., J. LEVENDIS et L. GUTIERREZ (2012) : « Telecommunications and economic growth : an empirical analysis of sub-Saharan Africa », *Applied Economics*, 44.
- MORISSET, J. (2000) : « Foreign Direct Investment in Africa : Policies Also Matter », .
- OMS (2014) : « La santé des populations : les mesures efficaces – le Rapport sur la santé dans la Région africaine 2014 », .
- POWELL et THYNE (2011) : « Global instances of coups from 1950 to 2010 : A new dataset », *Journal of Peace Research*, 48, 249–259.
- STRAUB, S. (2011) : « Infrastructure and development : A critical appraisal of the macro level literature », *Journal of Development Studies*, 47, 683–708.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2015) : « Corruption perception index 2015 », .
- UNCTAD (2015) : « World Investment Report », .
- UNIDO (2016) : « Industrial Development Report », .